

Claude DAGUZAN & Daniel EVRARD

Conseillers municipaux

A

Monsieur le maire de Luceau
Mairie
2, rue du Nord
72500 LUCEAU

Luceau, le 08 décembre 2014

Objet : Projet béguinage.

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion du Conseil municipal le 23 octobre 2014, Monsieur Daniel EVRARD vous a demandé s'il lui serait possible de consulter en mairie le dossier concernant le projet de logements pour personnes âgées actuellement en cours de négociation avec d'autres partenaires et pour lequel nous n'obtenons aucune information. Votre réponse a été sans appel : Pas de consultation possible.

Conformément à l'article L. 2121 – 13 du CGCT et à l'article 4 du règlement intérieur du conseil municipal de Luceau que vous avez mis en place le 23 avril 2014, Claude DAGUZAN et Daniel EVRARD vous ont adressé un courrier le 19 écoulé vous demandant à nouveau de pouvoir consulter le dossier Béguinage et Lotissement attenant.

Lors de la réunion du conseil le 20 novembre 2014, vous avez certifié qu'il n'y avait pas de dossier concernant les sujets précités en mairie et, à la demande de Claude DAGUZAN, vous vous êtes engagé à nous le confirmer par courrier.

A ce jour, nous restons toujours dans l'attente de ce courrier.

Dans ces conditions, sans réception de votre lettre confirmant qu'il n'existe pas de dossier en mairie dans un délai de 8 jours à compter de la date de réception de la présente, nous estimerons que cet argument est en fait un prétexte pour que nous ne puissions pas consulter ce dossier.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à nos respectueuses salutations.

Claude DAGUZAN

Daniel EVRARD